

GUIDE DES ÉTUDES DE MAÎTRISE EN DROIT

1	Le Département des sciences juridiques.....	2
2.	Personnes ressources et instances rattachées au programme d'emaîtrise	2
3.	Les deux régimes d'études : temps complet ou temps partiel ?	2
4.	La durée maximale des études.....	3
5.	Profil avec mémoire ou sans mémoire	3
6	Dates importantes pour la session d'automne 2016.....	4
7.	Profils des professeurs (direction de mémoire).....	.5
8.	Groupes et activités de recherche	10
9.	Aide financière et emplois au département	12
10.	Locaux	12
11.	Services informatiques	12
12	Bibliothèque des sciences juridiques	13
13	Étudiants-es étrangers-ères	13
14.	Formation continue du Barreau du Québec	13
15	Bottin des étudiants-es	13

1. LE DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES

Depuis sa création en 1975, le Département des sciences juridiques de l'UQAM priorise la promotion et la défense de la justice sociale en apportant une réponse fondée sur le droit aux préoccupations des citoyennes et citoyens et des groupes sociaux d'ici ou d'ailleurs dans le monde. Le Département se veut un laboratoire d'analyse critique du rôle que joue le droit dans la société et de la place que joue le social dans le droit.

La maîtrise en droit à l'UQAM

À la maîtrise, le programme a comme objectif central l'approfondissement des connaissances dans les champs du droit social, du droit du travail, du droit privé ou dans celui du droit international, dans une perspective d'ouverture sur les dimensions de temps (histoire du droit) et d'espace (droit comparé) et sur l'apport des autres disciplines des sciences humaines à son développement.

Le programme vise à former des juristes aptes à travailler dans des équipes multidisciplinaires, habiles à féconder leur pratique de l'apport théorique et empirique des disciplines des sciences humaines et capables de contribuer au développement de la connaissance juridique en droit interne et international. Le programme est aussi ouvert à des non-juristes.

2. PERSONNES RESSOURCES ET INSTANCES RATTACHÉES AU PROGRAMME DE MAÎTRISE

Directeur des études avancées en droit :

Rémi Bachand - bachand.remi@uqam.ca
Local : W-2008 – Tél. : 514-987-3000, poste 8318

Agente de gestion des études :

Guylaine Mireault - cycles-sup-droit@uqam.ca
Local : W-2007 – Tél. : 514-987-3903

3. LES DEUX RÉGIMES D'ÉTUDES : TEMPS COMPLET OU TEMPS PARTIEL ?

Contrairement aux études de premier cycle, c'est la *durée maximale des études* (et non le nombre de cours suivis dans une session) qui, à la maîtrise, caractérise le régime de temps complet ou de temps partiel. Le choix du régime à temps plein ou à temps partiel entraîne des conséquences, notamment :

- a) sur la durée maximale des études (voir plus bas);
- b) sur l'éligibilité aux prêts et bourses (temps complet seulement) ou à certaines bourses d'excellence (temps complet et, dans certains, cas profil avec mémoire seulement) (consulter : http://webdev.uqam.ca/wwawp/wwawp.exe/connect/bourses_w);
- c) sur les frais de scolarité et leurs modalités de versement (vous renseigner auprès du Registrariat : <http://www.registrariat.uqam.ca/questions/frais.html>).

Changement de régime d'études

On peut changer son régime d'étude (temps partiel/temps plein) sous réserve des autorisations requises par le *Règlement n° 8 sur les études de cycles supérieurs*. Cette demande doit être approuvée par le sous-comité d'admission et l'évaluation (SCAE). La durée maximale des études (v. le point suivant) doit alors être réévaluée en conséquence.

4. LA DURÉE MAXIMALE DES ÉTUDES

La durée des études est la période au terme de laquelle il faut avoir satisfait à *toutes les exigences de son programme*, c'est-à-dire avoir accumulé le *nombre de crédits requis* compte tenu du programme auquel ont est inscrit.

La durée maximale d'étude (jusqu'au dépôt du travail de recherche) est déterminée en fonction du régime d'études et se calcule à compter de la première inscription au programme :

- › à *temps complet* : durée maximale de deux ans, soit six trimestres (jusqu'au dépôt du mémoire si on a choisi le profil avec mémoire);
- › à *temps partiel* : durée maximale de quatre ans, soit douze trimestres (jusqu'au dépôt du mémoire si on a choisi le profil avec mémoire).

Inscription : requise à chaque trimestre

Selon le *Règlement n° 8*, pour conserver votre statut d'étudiant, vous devez vous inscrire à *chaque trimestre* et cela, même si vous êtes sans activité. *Ne négligez pas de vous inscrire, sans quoi votre dossier sera fermé par le Registrariat et vous perdrez votre statut.*

Absence

On peut demander l'autorisation au sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) de s'absenter d'un à trois trimestres (consécutifs ou non) en vertu de l'article 4.6 du *Règlement n° 8*. Le ou les trimestres d'absence ne seront pas alors comptés dans le calcul de la durée maximale d'études. (Par exemple, si vous vous êtes inscrit à temps complet à l'automne 2014, la date d'échéance est normalement la fin du trimestre d'été 2016; mais si vous êtes autorisé à prendre un trimestre d'absence, la date d'échéance de vos études est reportée d'un trimestre, c'est-à-dire à la fin de l'automne 2016).

Prolongation

Dans des cas exceptionnels, la durée maximale des études peut être prolongée après une demande déposée auprès du sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) selon l'article 4.8 du *Règlement n° 8*. La durée maximale de la prolongation est de trois trimestres.

5. PROFILS AVEC MÉMOIRE OU SANS MÉMOIRE

Selon l'article 7.3.1.1 du *Règlement n° 8* :

Le mémoire de recherche est un exposé écrit de travaux de recherche qui démontre la *capacité d'analyse critique* d'une personne et son aptitude à *contribuer à l'évolution d'un domaine de recherche*. En tant qu'activité majeure de formation de certains programmes de maîtrise, le mémoire de recherche doit aussi démontrer que l'étudiante, l'étudiant possède des *aptitudes pour la recherche*.

La notion de mémoire, ses dimensions, ses modalités d'encadrement ainsi que d'autres points sont traités dans le « *Guide à l'intention des étudiants et étudiantes inscrits-es à la maîtrise en droit : le mémoire de maîtrise* » adopté par le comité de programme en octobre 1994 et révisé en avril 2000 (disponible à : <http://www.juris.uqam.ca/matrise/guidepouremmoires.pdf>).

Changement de profil

Avec les autorisations requises par le *Règlement n° 8*, on peut changer de profil (mémoire/sans mémoire). La durée maximale d'études est alors réévaluée en conséquence.

Profils avec mémoire

Le cheminement du profil avec mémoire comporte quatre étapes:

- 1° *Dépôt du sujet de recherche et approbation par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) :*
Remplir un formulaire sur lequel sera indiqué le sujet de recherche et le nom du directeur/de la directrice de recherche. (*Pour le choix du directeur/de la directrice de recherche, voir «Profils des professeurs», plus loin.*)

Étudiants à temps complet :

Quand : lors de la troisième inscription (c'est-à-dire lors de l'inscription à la troisième session de cours – par exemple, si vous vous êtes inscrit à la maîtrise à l'automne 2014, le dépôt devra se faire lors de l'inscription au trimestre d'été 2015, soit en avril 2015).

Quand : lors de la sixième inscription (c'est-à-dire lors de l'inscription à la sixième session de cours – par exemple, si vous vous êtes inscrit à la maîtrise à l'automne 2014, le dépôt devra se faire lors de l'inscription au trimestre d'été 2016, soit en avril 2016).

2° *Présentation du projet de mémoire (JUR7501 – 2 crédits)*

Cette activité vise à bonifier le projet de mémoire. Elle commence par le dépôt d'un texte de présentation du sujet de 12 à 15 pages comprenant une courte introduction (3 pages maximum); un exposé de la problématique incluant les objectifs visés par le mémoire; une revue synthétique de la littérature (elle peut être incluse dans la problématique); la question de recherche, l'hypothèse ou l'argument; le cadre conceptuel (définition des concepts clés) et le cadre théorique : une esquisse de la démarche méthodologique (délimitation du corpus documentaire, délimitation du sujet dans le temps et l'espace, etc.); les aspects déontologiques (s'il y a lieu); un plan provisoire; une bibliographie; un échéancier de travail.

Ce texte fait l'objet d'une présentation orale de l'étudiant(e) de vingt minutes. La séance de présentation est ouverte aux étudiants de la maîtrise ainsi qu'aux professeurs. Deux professeurs font tour à tour des commentaires sur le projet de mémoire, disposant chacun de 20 minutes. Une période de 30 minutes est ensuite allouée à l'étudiant(e) et à son/sa directeur/directrice de recherche.

Cette activité est notée sur le mode succès/échec.

3° *Inscription à l'activité de rédaction du mémoire (JUR 7500 – 23 crédits)*

Quand : il faut avoir complété ses 5 cours (20 crédits) ainsi que la présentation du projet de mémoire. Conditions préalables : avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 2.7 sur 4.3 (soit B-) ainsi que l'autorisation écrite de dépôt de sa direction de recherche.

4° *Évaluation du mémoire*

L'évaluation du mémoire se fait par un jury composé de trois personnes (ou quatre dans le cas d'une codirection) comprenant, le cas échéant, une personne choisie à l'extérieur de l'Université (membre externe). Les évaluations sont confidentielles. Les commentaires des membres du jury sont transmis à l'étudiant. Le rapport de chaque évaluateur comporte trois éléments : l'évaluation par une mention (excellent, très bien, bien, échec), les commentaires et l'une des recommandations suivantes :

- a) L'acceptation du mémoire, sans corrections;
- b) L'acceptation du mémoire à condition que soient effectuées certaines corrections mineures, sous la responsabilité de la direction de recherche. Ces corrections doivent être effectuées dans un délai maximal de deux mois et déposées avec l'accord écrit de la direction de recherche;
- c) Le retour du mémoire à l'étudiant pour corrections majeures.
Dans ce dernier cas, l'étudiant a droit de présenter un nouveau texte une seule fois après corrections et ce, dans un délai maximal de six mois. Le texte ainsi corrigé doit être déposé avec l'autorisation écrite de la direction de recherche. Ce texte est soumis à nouveau à l'évaluation de chaque membre du même jury, qui ne pourra alors rendre qu'une recommandation d'acceptation (sans correction ou avec corrections mineures) ou une recommandation de rejet sans droit de reprise, avec les commentaires justifiant la recommandation. Compte tenu de l'ampleur des corrections demandées, l'étudiant doit se réinscrire à chacun des trimestres concernés et ce, rétroactivement au trimestre qui suit le dépôt de son mémoire. L'étudiant qui n'effectue pas les corrections demandées à l'intérieur du délai imparti voit son mémoire rejeté, est exclu du programme;
- d) Le rejet du mémoire sans droit de reprise, accompagné de la mention « Échec ». Dans ce cas, l'étudiante, l'étudiant est exclu du programme.

6. DATES IMPORTANTES POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2016

6 septembre	Début des cours
13 septembre	Date limite pour toute modification de choix de cours et d'annulation avec remboursement
14 octobre	Date limite pour un abandon de cours <i>sans mention d'échec mais sans remboursement</i>
24 au 28 octobre	Semaine de lecture
19 décembre	Fin de la session

7. PROFILS DES PROFESSEURS (DIRECTION DE MÉMOIRE)

Le choix d'un directeur de mémoire (profil avec mémoire) est un geste important. Rappelez-vous que le choix du directeur de recherche doit se faire au plus tard lors de la troisième session d'inscription pour les étudiants à temps plein ou de la sixième session pour les étudiants à temps partiel.

N'hésitez pas à contacter les professeurs qui seraient susceptibles de diriger vos recherches : l'encadrement des étudiants fait partie de leurs tâches et, s'ils conservent l'entière liberté d'accepter ou non cette responsabilité, ils seront honorés que vous les considériez pour diriger vos travaux.

Pour vous guider, le tableau qui suit présente les principaux intérêts de recherche des professeurs du Département pour l'année 2016-2017.

Nom	Champs du droit et thématiques de recherche
BACHAND, Rémi	<ul style="list-style-type: none"> > Théories du droit international > Théories critiques du droit international et des relations internationales > Droit économique international > Droit international de l'investissement > Histoire du droit international > Droit international
BARIL, Jean	<ul style="list-style-type: none"> > Droit public et administratif > Droit de l'environnement > Accès à l'information > Démocratie délibérative > Droits et libertés
BERNHEIM, Emmanuelle	<ul style="list-style-type: none"> > Droit de la santé > Recherche empirique > Méthode qualitative > Sociologie du droit > Théorie du droit > Pluralisme > Droit psychiatrique > Droit des personnes > Consentement et refus de soins > Accès à la santé et à la justice > Sociologie judiciaire > Droit, tribunaux et inégalités sociales
BERNIER, Dominique	<ul style="list-style-type: none"> > Droit pénal > Traitement judiciaire des usagers de drogue et d'alcool > Garanties juridiques et réparations > Procédure pénale > Théories du droit pénal

Nom	Champs du droit et thématiques de recherche
BERNSTEIN, Stéphanie	<ul style="list-style-type: none"> > Droit national, international et comparé du travail > Droit du travail dans les Amériques > Régulation du travail précaire > Régulation du travail migrant > Conciliation travail-famille > Migration et droit du travail
BOSSET, Pierre	<ul style="list-style-type: none"> > Droits et libertés de la personne > Droits économiques, sociaux et culturels > Rapports entre droit et religions > Institutions nationales de protection des droits > Droit international et comparé des droits de la personne
BOURGOIGNIE, Thierry	<ul style="list-style-type: none"> > Droit de la consommation > Droit privé > Droit de l'intégration européenne > Droit international de la consommation
BROOMHALL, Bruce	<ul style="list-style-type: none"> > Droit de la paix et de la sécurité internationale > Droit international des droits de la personne > Droit international humanitaire > Droit international public > Droit pénal canadien > Droit pénal international
CHAGNON, Rachel	<ul style="list-style-type: none"> > Droit constitutionnel > Analyse féministe du droit > Histoire du constitutionnalisme canadien > État et politiques publiques > Théories de l'État social
COX, Rachel	<ul style="list-style-type: none"> > Droit du travail > Régimes étatiques d'indemnisation > Droit de la santé et de la sécurité du travail > Santé mentale au travail > Droit à l'égalité des femmes (au travail) > Recherche-action > Méthodologies qualitatives et mixtes
CYR, Hugo	<ul style="list-style-type: none"> > Droit constitutionnel comparé > Théorie constitutionnelle > Fédéralisme > Relations entre le droit interne et le droit international > Théorie de l'État et théorie du droit > Analyse culturelle du droit

Nom	Champs du droit et thématiques de recherche
DUHAIME, Bernard	<ul style="list-style-type: none"> > Droit international des droits de la personne > Droit international humanitaire > Organisations internationales > Système interaméricain, Amériques > Droit et peuples autochtones > Pédagogie clinique
FONTAINE, Laurence-Léa	<ul style="list-style-type: none"> > Droit du travail (Québec, Canada) > Droit des rapports collectifs du travail (régime général et régimes spéciaux). > Droit du travail comparé (Europe/Amérique du Nord) > Pluralisme juridique et démocratie sociale > Constitutionnalisation du droit du travail
FORGET, Patrick	<ul style="list-style-type: none"> > Droit privé fondamental > Droit comparé > Jurlinguistique > Théorie du droit > Droit et action collective
FORTIN, Philippe	<ul style="list-style-type: none"> > Droit des affaires > Droit des transactions commerciales internationales > Marchés financiers
GALLIÉ, Martin	<ul style="list-style-type: none"> > Droit social et de la protection sociale > Droit international du développement > Droit du logement > Droit et mouvements sociaux > Théories tiers-mondistes et postcoloniales du droit international
GESUALDI-FECTEAU, Dalia	<ul style="list-style-type: none"> > Droit du travail > Effectivité du droit du travail > Normes minimales d'emploi > Disparités de traitement et égalité de traitement > Conditions de travail des travailleurs migrants > Transformation de l'entreprise nationale et transnationale > Nouvelles formes d'emploi et travail atypique > Organisation administrative et juridictionnelle en droit du travail
GIDROL-MISTRAL, Gaëlle	<ul style="list-style-type: none"> > Droit civil (biens, personnes et obligations) > Fondements du droit privé > Biotechnologies > Droit comparé > Méthodologie juridique > Droit des biens

Nom	Champs du droit et thématiques de recherche
GREY, Colin	<ul style="list-style-type: none"> > Droit de l'immigration et des réfugiées > Droit public et administratif > Droit constitutionnel > Théorie du droit > Philosophie politique
KARIM, Vincent	<ul style="list-style-type: none"> > Droit des obligations > Droit des contrats > Droit international privé
LACHANCE, Martine	<ul style="list-style-type: none"> > Droit des espèces animales > Droit patrimonial de la famille > Droit des successions > Droit international privé
LAMARCHE, Lucie	<ul style="list-style-type: none"> > Droit des femmes > Droit humanitaire > Droits économiques et sociaux
LEMONDE, Lucie	<ul style="list-style-type: none"> > Droits et libertés de la personne sur le plan international et national > Liberté d'expression et droit de manifester > Droit carcéral et droits des mineurs privés de liberté > Droit à l'égalité > Droit constitutionnel > Droit pénal
MOCKLE, Daniel	<ul style="list-style-type: none"> > Droit public et droit administratif > Droit public comparé > Théorie du droit public et de l'État > Droit administratif > Méthodologie avancée de la recherche juridique > Perspective interdisciplinaire des enjeux contemporains de la recherche juridique > Gouvernance publique et transformations de l'État
PAPY, Jacques	<ul style="list-style-type: none"> > Analyse économique du droit > Droit des affaires > Droit de l'entreprise > Marché du carbone > Instruments économiques de protection de l'environnement
PIQUET, Hélène	<ul style="list-style-type: none"> > Droit chinois des XXe et XXIe siècles en perspective comparative, historique et critique. > Droit comparé, en particulier la théorie des transferts de droit en mettant l'accent sur la circulation de la common law et du droit civil hors de leur contexte d'origine, avec un intérêt pour les intérêts entre les traditions juridiques, le néocolonialisme juridique etc. Intérêt particulier pour les migrations du Code civil dans le monde de même que pour le constitutionnalisme. > Protection des droits de la personne et enjeux de coopération

Nom	Champs du droit et thématiques de recherche
ROCH, François	<ul style="list-style-type: none"> > Droit international public > Droit international et développement > Droit des organisations internationales > Investissements directs étrangers > Règlement pacifique des différends internationaux > Méthodologie bidisciplinaire
ROCHETTE, Annie	<ul style="list-style-type: none"> > Droit de l'environnement (québécois et canadien) > Droit international de l'environnement > Droit du développement durable > Droit international de l'environnement > Changements climatiques > Éthique environnementale > Analyses critique, féministes et écoféministes > Enseignement du droit, pédagogie du droit > Méthodologies de recherche en sciences sociales
SARIS, Anne	<ul style="list-style-type: none"> > Droit civil (Droit des personnes, Droit des personnes et biotechnologies, Droit de la famille, Droit patrimonial de la famille) > Théorie du droit (Droit privé fondamental) > Droit international privé > Droit comparé > Droit et biotechnologies (droit privé, droit public, éthique, épistémologie, analyses critiques, féministes, droit et économie ; pluralisme normatif et juridique, anthropologie juridique et sociologie juridique) > Droit et religions (pluralisme normatif et juridique en matière de relations familiales ; mécanismes de prise en compte de la normativité religieuse par le droit positif – « accommodements raisonnables », statut personnel, etc.) > Approches non contentieuses du droit (droit des personnes et droit de la famille) > Droit des femmes (droit international de la personne/droit international humanitaire) > Justice transitionnelle > Droit des enfants
THÉRIAULT, Michelle	<ul style="list-style-type: none"> > Droit des affaires > Droit des sociétés de personnes > Justice participative (modes appropriés de résolution des conflits) > Pédagogie universitaire
TRILSCH, Mirja	<ul style="list-style-type: none"> > Droit international et comparé des droits de la personne > Droits économiques, sociaux et culturels > Régime européen de protection des droits de la personne > Droit constitutionnel comparé > Théorie de l'État
VILLAGI, Jean-Pierre	<ul style="list-style-type: none"> > Droit administratif > Droit du travail (arbitrage de grief) > Droit et psychologie

8. GROUPES ET ACTIVITES DE RECHERCHE

Le Département des sciences compte plusieurs groupes et centres de recherche dans lesquels les étudiants de la maîtrise sont vivement encouragés à s'engager :

Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CÉDIM)

Le CÉDIM a été créé en 1995 comme lieu de réflexion autour d'un thème logé dans le droit fil des préoccupations prioritaires du DSJ: l'analyse critique des interactions du phénomène de la mondialisation et de la normativité internationale, particulièrement en regard de la promotion et de la protection des droits et libertés des individus et des groupes. Le CÉDIM regroupe les professeurs-es du département actifs dans le domaine étendu du droit international et certaines spécialistes des relations internationales au sein du Département de science politique de l'UQAM. Le CÉDIM développe sa réflexion autour de cinq thèmes principaux : les défis pour l'exercice des droits des personnes, des groupes et des peuples dans un contexte d'intégration économique et politique; la prolifération et fragmentation des institutions internationales et la « constitution » d'une communauté internationale; la responsabilité des États et des acteurs non étatiques dans les nouveaux conflits et le nouveau cadre sécuritaire; le développement durable; et le rôle des individus et des groupes sociaux dans le développement des normes internationales. Ancré dans les espaces culturels de la Francophonie et des Amériques, le CÉDIM sert de point de convergence des échanges, des réflexions et de la recherche en lien avec divers acteurs académiques et non universitaires des Amériques, d'Afrique, d'Europe et ailleurs.

L'une des activités récurrentes du CÉDIM est son cercle de lecture sur les aspects interdisciplinaires du droit international.

Personnes contact : Michael Picard et Olivier Barsalou

Site : <http://www.cedim.uqam.ca/>

Groupe de recherche en droit international et comparé de la consommation (GREDICC)

Créé en 2004, le GREDICC est un pôle de recherche d'excellence sur les matières relevant de la protection du consommateur en promouvant une vision critique des modèles de production et de consommation et en privilégiant une approche de droit international et de droit comparé. Il participe aux réseaux de recherche constitués dans ce domaine par l'Association Internationale du droit de la consommation (actuellement basée à l'Université d'Helsinki, Finlande). L'International Academy of Commercial and Consumer Law (University of Toronto) et la Chaire euro-américaine sur la protection juridique du consommateur récemment fondée à l'Université de Cantabria en Espagne. Il anime lui-même un vaste réseau de collaborations en Amérique latine et dans les pays caraïbes. Ses projets de recherche concernent tant la réforme du droit de la consommation au Québec que les questions internationales, telles que le statut de la protection du consommateur dans les accords commerciaux, l'analyse des sources internationales de la protection du consommateur et les initiatives prises en vue de promouvoir des modes de production et de consommation durables. Chaque année, le GREDICC organise plusieurs séminaires et conférences. Depuis 2009, il organise l'École d'été en droit de la consommation. Cette école est un cours crédité inscrit au programme de maîtrise.

Personnes contact : Thierry Bourgoignie

Groupe de réflexion en droit pénal international et humanitaire (GRÉPIH)

Le GRÉPIH a été créé en mars 2005 à l'initiative d'étudiants de la maîtrise en droit de l'UQAM; regroupant des étudiants, des professeurs des praticiens spécialisés, il a pour mission la promotion du droit pénal international (DPI) et du droit international humanitaire (DIH) en facilitant le développement des projets de ses membres; il a pour objectifs la diffusion de l'information sur des sujets reliés au DPI et au DIH et les échanges entre ses membres. En 2007, le GRÉPIH a mis sur pied un projet d'observatoire du procès Munyaneza impliquant le suivi rigoureux et continu des procédures judiciaires par l'observation et la rédaction de notes d'Informations.

<http://www.grepih.uqam.ca>

Clinique internationale de défense des droits humains (CIDDHU)

La Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU) est une activité académique menée par des équipes d'étudiant(e)s sous la supervision directe d'avocats-professeurs, dans le cadre de laquelle sont entreprises diverses initiatives de promotion et de protection des droits de la personne de par le monde, en collaboration avec plusieurs organisations non gouvernementales (ONG).

En 2009, la Clinique a eu l'occasion de travailler sur des thématiques particulières, dont les droits des migrants (Antilles, les droits des peuples autochtones (Amériques), la responsabilité sociale des entreprises dans un contexte d'exploitation des ressources naturelles (Amérique du Sud), les droits économiques sociaux et culturels (Cambodge, République Démocratique du Congo), les droits des enfants et le droit à l'éducation, le droit des successions et le droit à l'égalité (Rwanda), le droit à la liberté d'expression (Québec et Russie) et la lutte contre l'impunité dans le contexte de violences sexuelles massive (Haïti).

Personnes contact : Mirja Trilsch , Bernard Duhaimeou Nicolaos Strapatsas

Site : <http://www.ciddhu.uqam.ca/Default.aspx?pld=102>

Revue québécoise de droit international (RQDI)

La *Revue québécoise de droit international* a pour mission de rendre compte de la recherche et de la pratique en droit international, tant public que privé, au Québec, dans la Francophonie, et ailleurs. Outil de référence scientifique, la Revue publie des études, des

notes et commentaires, des recensions, et des chroniques de pratique (parlementaire, gouvernementale et judiciaire) du droit international au Québec. Seule revue de droit international des Amériques à publier principalement en français, la *Revue québécoise de droit international* constitue une porte d'entrée sur le continent pour les communautés juridiques de toute la Francophonie. Désireuse de refléter l'évaluation du droit international sur le continent américain, la Revue publie également des textes présentés en anglais ou en espagnol. Depuis 2008, le DSJ est à nouveau l'hôte de la RQDI; le directeur de la Revue et son rédacteur en chef sont tous deux professeurs au DSJ.

Personne contact : François Roch

Site : <http://www.squdi.org/sqdiorg/main.php?s=2&l=fr>

GROUPES INTERDISCIPLINAIRES DE RECHERCHE HORS-DEPARTEMENT (LISTE NON EXHAUSTIVE) :

Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)

CINBIOSE a opté, depuis 20 ans, pour une approche écosanté – globale, critique et interdisciplinaire – portant sur les impacts du travail et de l'environnement sur la santé et la société. Ses activités de recherche et de formation, au Québec et à l'étranger, portant sur les articulations santé, travail, genre, société et environnement lui ont valu d'être reconnu internationalement pour ses contributions novatrices à l'avancement des connaissances et des débats scientifiques et publics. CINBIOSE regroupe plus de 30 chercheuses et chercheurs provenant des sept facultés de l'UQAM et de la TÉLUQ et accueille plus de 100 étudiants diplômés.

Personnes contact : Stéphanie Bernstein ou Rachel Cox

Site : www.cinbiose.uqam.ca

Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) et Groupe d'études en droit du travail

Le CRIMT est un centre de recherche interuniversitaire qui se concentre sur les défis théoriques et pratiques du renouvellement institutionnel en matière de travail et d'emploi à l'ère de la mondialisation. Situé à l'Université de Montréal, l'Université Laval et HEC Montréal, le CRIMT est un centre d'excellence en matière de recherche et un lieu de formation fertile pour les étudiants gradués en relations industrielles, en gestion des ressources humaines, en sociologie, en économie, en gestion et en droit du travail. Il regroupe plus de 60 co-chercheurs, dont 28 chercheurs œuvrant au sein d'universités québécoises, 12 chercheurs éparpillés ailleurs au Canada et plus de 20 chercheurs à l'étranger. Plus de 150 étudiants gradués travaillent sur des projets en lien avec le Centre. Le CRIMT poursuit un programme de recherche interdisciplinaire, interuniversitaire et international sur de multiples aspects du travail et de l'emploi à l'ère de la mondialisation. Son objectif est de comprendre de manière empirique et théorique le décalage de plus en plus manifeste entre les formes institutionnelles développées dans le contexte d'une période industrielle antérieure et les changements qui balaient actuellement le monde du travail; deux professeures du DSJ sont chercheuses-membres du CRIMT.

Institut Santé et Société (regroupement Santé au travail)

L'institut Santé et Société regroupe les professeures, professeurs de l'UQAM qui consacrent leurs activités académiques à la santé. Les travaux du regroupement stratégique Santé au travail visent à comprendre comment les facteurs de risque liés à l'environnement de travail et à son organisation portent atteinte à la santé physique et mentale des personnes au travail; à développer des outils valides pour détecter les risques dans une perspective de prévention; à élaborer des stratégies d'intervention adaptées aux différents contextes organisationnels, sociaux, culturels et aux caractéristiques des groupes cibles selon le genre, l'âge, l'origine culturelle, la stigmatisation, et ainsi de suite; à étudier comment l'application des législations varie en fonction des caractéristiques sociodémographiques des populations; à évaluer les interventions autant au niveau de l'implantation que des effets; à assurer le transfert des connaissances ainsi produites dans des formats adaptés aux milieux de pratique. Il s'agit d'un regroupement interdisciplinaire développant à la fois des connaissances théoriques et pratiques. En outre, les membres de ce regroupement font appel à des approches qualitatives et quantitatives.

Personne contact : Rachel Cox

Site : www.iss.uqam.ca

Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM)

Le Centre d'études ethniques des universités montréalaises est un centre de recherche interuniversitaire et pluridisciplinaire qui regroupe des chercheurs spécialisés dans l'étude des relations ethniques au Québec et au Canada. Deux professeurs-chercheurs du DSJ en sont membres. Les axes de recherche actuels sont: l'intégration des personnes issues de l'immigration; l'éducation et les rapports ethniques; les langues, l'identité et les relations intergroupes; les enjeux sociaux, juridiques et politiques de la pluralité religieuse. Le CEETUM offre notamment des bourses de fin de rédaction et un programme de subvention pour la participation à des événements scientifiques destinés aux étudiants de maîtrise.

Personne contact : Pierre Bosset

Site : www.ceetum.umontreal.ca

9. AIDE FINANCIÈRE ET EMPLOIS AU DÉPARTEMENT

Aide financière

Prêts et bourses

Le gouvernement du Québec offre un programme de prêts et bourses relié à la situation financière des candidats, peu importe leur dossier académique. Coordonnées de la section des prêts et bourses du Service de l'aide financière : local DS-R305, poste 3135 (www.unites.uqam.ca/sve/AideFinanciere).

Prix et bourses d'excellence

Divers programmes de bourses et de prix ouverts à des étudiants-es de maîtrise sont en place au DSJ, à la Faculté de science politique et de droit, à l'UQAM, au gouvernement du Québec et dans une diversité d'organismes.

Coordonnées : <http://www.juris.uqam.ca/etudiants/prets-et-boursesaide-financiere.html>

Emplois au département

Les contrats d'assistants de recherche permettent de participer à une recherche menée par un professeur ayant obtenu une subvention ou un contrat de recherche.

Une autre source de financement des étudiants-es provient des contrats d'auxiliaires d'enseignement octroyés par les professeurs-es pour les fins de correction et de surveillance d'examens du baccalauréat en droit, ou encore de monitorat. Pour l'embauche de ces auxiliaires, le Département des sciences juridiques privilégie les étudiants de 2^e et de 3^e cycles. N'hésitez donc pas à déposer une lettre d'intérêt ainsi qu'un curriculum vitae auprès de l'adjointe administrative du département, Mme Diane Lemay.

10. LOCAUX

Salles de cours

Sauf exception, les cours de la maîtrise en droit sont dispensés dans les salles W-2225, W-2235 et W-2240 ou dans un local situé non loin du Département des sciences juridiques.

Local des étudiants de la maîtrise en droit

La salle W-2280 est mise à la disposition de l'ensemble des personnes inscrites à la maîtrise en droit. Elle est équipée de quelques postes de travail et de micro-ordinateurs IBM. On peut se procurer une clef (moyenne un dépôt remboursable de 20\$) pour le trimestre prochain auprès de M^{me} Claire Reeves (W-2005).

Local de l'AÉCSO (Association étudiante)

Salle W-2545.

COOP étudiante

Les livres et recueils commandés pour les cours de maîtrise sont en vente au début de la session à la COOP étudiante (salle W-2510).

11. SERVICES INFORMATIQUES

L'étudiant doit s'assurer d'avoir une adresse de courrier électronique UQAM. Toutes les communications de la direction du programme sont envoyées à cette adresse.

<http://www.courrier.uqam.ca> ou <http://www.courriel.uqam.ca>

Étapes à suivre :

1^{ère} case : Tapez votre code d'accès (2 lettres *minuscules* suivies de 6 chiffres; ce numéro apparaît sur votre carte d'étudiant(e)).

2^{ème} case : Tapez la lettre *x minuscule* suivie de votre NIP (qui apparaît sur votre facture de l'UQAM ou que vous pouvez réclamer aux guichets du Registrariat – local DS-R110 – Tél. : (514) 987-3132)

Votre boîte devient active au plus tard une dizaine de jours APRÈS avoir choisi vos cours. Durant cet intervalle, si vous allez sur <http://www.info-courrier.uqam.ca>, votre boîte est considérée « En attente ». Soyez patients !

Moodle, laboratoire informatique de la Bibliothèque, connexions sans fil à l'intérieur de l'UQAM :

1^{ère} case: Tapez votre code d'accès (2 lettres minuscules suivies de votre NIP; ce numéro apparaît sur votre carte d'étudiant(e)).

2^{ème} case: Tapez les 3 premières lettres en MAJUSCULES de votre nom de famille, suivies de votre NIP.

12. BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES JURIDIQUES

Située au deuxième étage de la bibliothèque centrale, la Bibliothèque des Sciences juridiques est ouverte de 8h30 à 22h du lundi au vendredi et de 11h à 17h le samedi et le dimanche. Avec votre carte étudiante, vous avez accès aux services et privilèges suivants :

- › Emprunt des monographies de la Bibliothèque des Sciences juridiques;
- › Emprunts à la Bibliothèque centrale;
- › Un numéro d'accès permettant de consulter, de l'extérieur, l'intégralité du catalogue de la bibliothèque (VIRTUOSE). Il vous permet d'accéder à un grand nombre de ressources électroniques.
- › Réservation d'une petite salle d'étude pour le travail en groupe (la réservation doit se faire en personne auprès du comptoir des usagers situé à l'entrée de la bibliothèque des sciences juridiques);
- › À titre d'étudiants de deuxième cycle, vous avez le droit d'avoir un numéro d'abonné pour les banques de données que vous pourrez consulter en bibliothèque, mais aussi hors campus : Quicklaw/lexisNexis; Soquij; REJB; DCL; WESTLAW/Carswell (cette dernière banque de donnée n'est pas accessible aux étudiants en science politique qui sont inscrits à la maîtrise en droit – concentration droit international et politique internationale). Consultez les bibliothécaires pour avoir les formulaires.

Les bibliothécaires sont disponibles pour faciliter l'apprentissage du catalogue VIRTUOSE et pour vous informer d'autres services auxquels vous pouvez avoir droit.

Directrice de la bibliothèque : Mme Lucie REBELO

LOCAL : A-2193

TELEPHONE : (514) 987-3000, POSTE 3681

HORAIRE : LUNDI AU JEUDI 9H30 – 17H30, VENDREDI 13H – 21H

Carte de la CRÉPUQ

La carte de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CRÉPUQ), émise par le comptoir d'aide aux usagers, est émise le 30 septembre de chaque année pour une durée d'un an. Elle donne les privilèges d'étudiant(e)s de premier cycle dans les autres bibliothèques d'universités québécoises.

Ouvrages non disponibles à l'UQAM

Dans le cas où un ouvrage dont vous avez besoin ne serait pas disponible à la Bibliothèque des Sciences juridiques, nous vous invitons à vous rendre aux bibliothèques de droit de l'Université McGill ou de l'Université de Montréal. Vous pouvez consulter par internet leurs catalogues, soit *Muse* pour McGill : <http://aleph.mcgill.ca/ALEPH/> et *Atrium* pour l'Université de Montréal : <http://www-atrium.bib.umontreal.ca:8000/WebZ/html/geacnfdblast.html?sessionid+01-46465-425565684>.

13. ÉTUDIANTS-ES ÉTRANGERS-ÈRES

L'UQAM offre un service d'accueil des étudiants-es étranger-ères. Un guide a été conçu à votre intention. On peut se le procurer et obtenir tout renseignement auprès de M^{me} Hélène Durant au local DS-2250 (tél. : 987-3000, poste 4135) ou sur le site suivant : www.sve.uqam.ca/étudiants-internationaux.

14. FORMATION CONTINUE DU BARREAU

Les études supérieures sont reconnues aux fins de la formation continue des avocats si elles sont dispensées par une faculté de droit d'une université québécoise, canadienne ou étrangère dans le cadre d'un programme de DESS, de maîtrise ou de doctorat ainsi que dans le cadre de programmes de MBA développés conjointement avec une faculté de droit.

Le membre du Barreau du Québec n'a qu'à déclarer, dans sa déclaration annuelle, les heures suivies et à conserver les preuves de son inscription et de sa participation à ces activités. Aucune demande de reconnaissance n'a à être déposée auprès du Barreau.

(Extraits du site du Barreau : <http://www.barreau.qc.ca/faq/index.html#fco>)

15. BOTTIN DES ÉTUDIANTS-ES

Pour accéder au bottin annuel des étudiants: <https://www-s.uqam.ca/>.